

Mise en œuvre de la méthode d'analyse de pratiques à la place d'un entretien pédagogique

HUYNH Thi Mong Thu

Lycée d'élites Bentre, ville de Bentre, Vietnam

Résumé:

Plus que jamais, nous, les enseignants de français du terrain, sommes en pleine innovation. Et, depuis des années, l'innovation était considérée comme notre question de survie: Innover pour mieux enseigner, mieux nous adapter à la mutation socio-éducative dans la nouvelle phase de l'intégration de manière profonde et large du Vietnam au monde et surtout à l'époque où l'enseignement-apprentissage du français est considérablement en régression. Cette recherche d'innovation des pratiques professionnelles, en position d'inspectrice, dont je voudrais présenter quelques résultats a été née dans le cadre de mon projet du master professionnel en ingénierie de la formation.

1. Problématique

L'entretien pédagogique réalisé après la séance d'observation de classe est une bonne activité à en profiter pour tous les enseignants quelque soit leur discipline à enseigner. Les enseignants-participants tant l'observé que l'observateur peuvent gagner beaucoup à partir de cette séance. Mais en réalité, elle se fait de façon rudimentaire et formelle. Les participants n'ont pas de vrai échange professionnel au sens propre du terme entre pairs en vue d'une adaptation ultérieure. Par contre, ils se trouvent le plus souvent dans une situation critiquée où les enseignants-participants se montrent "prudents" en émettant des remarques à l'observé qui, quant à lui, étant stressé par l'évaluation, centre seulement sur son résultat final sans porter une réflexion

rétrospective de manière exhaustive à l'action qu'il vient de mener. Il n'existe pas de but commun entre les enseignants du groupe. La responsabilité et l'interdépendance positive sont totalement négligées dans ce travail de groupe. Chacun poursuit isolement son objectif et ne vise que la personne, non pas la tâche. C'est pour cela que cette séance se passe lourdement et ne mérite pas un atelier d'échange de pratiques comme la nomme l'institution. Ainsi, à quelle manière peut-on procéder pour rendre notre séance d'échange de pratiques plus pertinente ? Existe-t-il une autre méthode qui pourrait la remplacer ?

2. Pratiques actuelles

Contexte

En tant qu'inspectrice auprès du bureau d'inspection du (SEF) de ma province, je dois, chaque année, animer plusieurs ateliers d'échange de pratiques après l'observation des séances d'enseignement de mes collègues d'autres établissements secondaires dans l'ensemble de la province. Je décris ci-dessous, à titre d'exemple, une séance que j'ai vécue en cette position.

En principe, chaque enseignant observé doit enseigner deux séances didactiques (45 minutes pour chacune) aux élèves dont il est responsable et montrer à l'inspecteur son portfolio en raison d'une évaluation sommative.

Objectifs

L'inspecteur est en général considéré comme conseiller, accompagnateur, médiateur et évaluateur.

- *Conseiller*: Il s'agit pour l'inspecteur de donner des conseils aux enseignants observés, de leur encourager à mener à bien leur travail d'enseignement-apprentissage en respectant le prescrit du haut.
- *Accompagnateur*: L'inspection n'est pas seulement de contrôler l'ensemble du travail de l'enseignant afin de l'évaluer. Ce qui est le plus important, c'est de l'accompagner,

de se mettre à sa place pour le comprendre, pour partager avec lui les difficultés et pour enfin résoudre ensemble ces difficultés.

- *Médiateur*: L'inspecteur joue ce rôle de médiation entre les enseignants et le SEF, surtout le bureau de la formation continue, grâce au travail d'inspection, d'organiser des stages de formation aux vrais besoins des enseignants.
- *Évaluateur*: Le travail de l'inspecteur aboutit enfin à une évaluation, à attribuer une note à l'inspecté.

De manière plus précise, mon travail est d'animer l'atelier d'échange de pratiques après la visite de classe en visant à deux objectifs suivants:

- Former les enseignants à travers une séance professionnelle.
- Évaluer les séances de classe de l'inspecté ainsi que son dossier professionnel.

Public

L'enseignante inspectée (Mme NTX) et les trois autres enseignants de français de l'établissement respectif.

Matériel

- Le portfolio de l'enseignante observée
- La grille d'observation fournie par le bureau d'inspection de SEF
- Les remarques d'autres enseignants participants
- Les notes que j'ai prises pendant les deux séances données par l'observée

Déroulement

Mon travail d'inspection se compose de quatre étapes:

- *Première étape: Mise en situation*
- *Deuxième étape: Observation*

- *Troisième étape: Atelier d'échange de pratiques*
- *Quatrième étape: Évaluation*

Conclusion

En guise de conclusion, je me trouve nécessaire de relever les problèmes, voire les contradictions émergées dans mon travail décrit plus haut.

- Du côté de l'inspectée
 - Elle ne prend pas au sérieux de la préparation de la fiche pédagogique. Je trouve très souvent que l'inspecté triche en faisant la photocopie du portfolio de son/sa collègue.
 - Elle ne fait pas encore le retour réflexif de ce qu'elle a fait en vue d'une régulation.
- Du côté d'autres participants
 - Les jeunes "n'osent pas" prendre la parole lors de l'atelier d'échange de pratiques.
 - Les chevronnés le font, mais de manière insatisfaisante.
- Mon travail d'inspection
 - Je n'ai pas encore mis en relief le rôle d'accompagnateur et de conseiller. Mes objectifs fixés par la hiérarchie mentionnés plus haut ne sont atteints qu'une moitié voire un quart.
 - Mon travail d'inspection a été influencé par d'autres facteurs d'ambiance (statut du français dans le système éducatif vietnamien, le regard antipathique de la direction de l'école envers les enseignants de français, bonne relation entre les enseignants de français, etc.)

3. Qu'est-ce que c'est l'analyse de pratiques ?

Définition

L'analyse de pratiques selon P. Pelpel (2003) est considérée « *comme une démarche menée par les membres d'un groupe de*

pairs qui réfléchissent sur leurs pratiques avec l'appui de professionnels, de formateurs experts de la pratique analysée”.

Je constate, à travers cette définition, que l'analyse de pratiques est un outil de formation efficace au public-enseignant car il aide les enseignants à avoir un regard rétrospectif sur ce qu'ils ont vécu et fait individuellement ou collectivement grâce à l'accompagnement d'un ou plusieurs formateurs experts qui disposent de concepts théoriques indispensables aux besoins de résolution des problèmes analysés des enseignants. Avec ces avantages, je pense que l'analyse de pratiques serait utile pour les enseignants de français de chez nous.

Objectifs de l'analyse de pratiques

Selon le site [www.psycap.com/analyse -des-pratiques.htm](http://www.psycap.com/analyse-des-pratiques.htm), l'analyse de pratiques professionnelles permet à chaque participant:

- d'analyser une situation ;
- de mieux appréhender des situations analogues vécues personnellement ;
- de se préparer, se former à affronter des situations semblables à l'avenir ;
- de comprendre d'autres situations professionnelles analogues.

La méthode d'enseigner mise en œuvre par l'enseignant est différente d'une classe à l'autre. Une fiche pédagogique soigneusement préparée à l'avance pour la première séance a le plus souvent besoin d'ajustement pour l'adaptation d'un autre public classe. Il existe tellement de problèmes, tant chez les élèves que chez les enseignants, qui peuvent faire l'objet de discussions entre pairs lors des séances d'échange d'expériences et des entretiens de conseils. L'analyse de pratiques permettrait, si elle pouvait être réalisée dans des conditions optimales, aux participants de développer une posture réflexive sur ce qu'ils font et de répondre plus ou moins aux objectifs précités.

Démarche d'une séance d'analyse de pratiques

Le site www.psycap.com propose un plan schématique d'une séance d'analyse de pratiques de six étapes comme suit:

1. Exposé succinct des situations proposées par le groupe
2. Choix des situations à explorer (en fonction de leur intérêt pour le groupe et du temps imparti)
3. Exposé détaillé d'une situation retenue
4. Partage, analyse et clarification de la situation par le groupe
5. Élaboration des perceptions communes, hypothèses d'analyse, éléments de réponses, synthèses
6. Reformulation, synthèse, perspectives

J'ai assisté à plusieurs séances d'échanges de pratiques au cours desquelles j'étais enseignante observée, parfois observatrice libre et la plus souvent inspectrice. Je trouve que la démarche de cette séance n'est pas la même dans les établissements de l'un à l'autre. Au lieu de laisser l'enseignant observé parler de sa pratique et présenter son point de vue tout comme ses difficultés rencontrées lors du déroulement de la séance, nous avons tendance à formuler tout de suite des remarques. Ces observations insistent la plupart de temps sur les points faibles de l'enseignant tandis que les points forts ne sont pas bien encouragés ou félicités. Cela entraîne la souffrance de l'enseignant. Il souffre de ne pas mener à bien son travail et parfois d'avoir peur d'être la risée des autres, tandis que l'analyse de pratiques se fait à partir des problèmes professionnels des enseignants. Ce sont eux qui veulent bien analyser leurs pratiques. Les participants acceptent de se réunir pour discuter de leur travail, la tâche ou les activités qu'ils ont mises en œuvre pour réaliser la tâche et ne critiquent pas la personne. C'est pour cela que l'ambiance dans la séance d'analyse de pratiques est plus détendue que celle dans notre atelier d'échange de pratiques.

4. Propositions de changement

La confrontation des séances d'échanges de pratiques que nous faisons habituellement avec l'analyse de pratiques d'un praticien réflexif me permet de donner des propositions suivantes:

Du côté de l'institution

Organiser successivement des stages de formation dont le contenu principal est de transmettre les connaissances de cette méthode d'analyse de pratiques d'abord aux enseignants-ressources de français de la province, puis à l'ensemble d'enseignants de français de la province et puis à tous les enseignants de la province quelque soit leur métier d'enseignement.

Du côté des acteurs concernés (inspecteurs, chef d'équipe d'enseignants, enseignants)

L'inspecteur en général a deux missions presque totalement contradictoires: à la fois former les enseignants et évaluer leur travail. Il se trouve toujours dans une situation qui ne lui permet pas d'atteindre les objectifs prescrits. Former les enseignants à partir d'une séance d'échange de pratiques qui se tient après les deux séances d'observation de classe est possible et nécessaire. Cela aide les enseignants, avec le temps, à avoir l'habitude de verbaliser leurs pratiques (les échecs ainsi que les réussites) et puis les analyser. Par contre, le fait d'évaluer le travail de l'inspecté limite, même empêche la participation active des membres du groupe. Je constate que le retour réflexif des enseignants est presque négligé car personne ne pointe les défauts, les points à améliorer de l'inspectée. Autrement dit, les points faibles à verbaliser lors de l'atelier d'échange de pratiques sont dissimulés par la crainte d'une mauvaise note attribuée à l'enseignante inspectée. Pendant l'atelier d'échange de pratiques, l'inspecté est invité à prendre d'abord la parole et ce qu'il dit consiste le plus souvent à justifier ce qu'il a fait de manière superficielle, et non en vue d'une régulation. Quant aux jeunes participants, ils ne parlent

guère. Les chevronnés le font, mais de façon insatisfaisante, car leurs remarques restent très superficielles et n'entrent pas dans le détail malgré mon encouragement. Les deux missions principales d'un inspecteur sont d'évaluer le travail des enseignants à partir des observations de classes et de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques. Dans la réalité, ils ne peuvent pas les remplir en même temps et les objectifs fixés par les hiérarchies ne sont pas tous atteints. C'est pour cela que l'inspecteur de chez nous devrait séparer ces deux activités en deux temps différents, sortir un peu des prescriptions ministérielles car travailler, ce n'est pas qu'exécuter des tâches, appliquer des consignes, respecter des procédures mais c'est interpréter le travail à sa manière en utilisant des techniques et des stratégies appropriées (P. Mazereau, 2008) surtout bien profiter de la réunion pédagogique (imposée une fois par mois) pour habituer les enseignants à l'analyse de pratiques.

Il faudrait promouvoir les aspects positifs d'un travail coopératif. N. Davidson (1998) analyse six méthodes d'apprentissage coopératif et en collaboration en mettant en parallèle leurs critères communs et différents. Parmi ces cinq critères communs figure l'interdépendance positive, c'est-à-dire que l'individu ne peut atteindre son objectif que si les autres membres du groupe atteignent le leur. Tous les membres du groupe travaillent de façon sérieuse en visant un but commun, ce qui les oblige à investir autant que possible dans leur travail commun.

Ce qui semble le plus important est qu'il faut favoriser la responsabilisation des membres du groupe en assignant un rôle à chacun. Cela les obligera à prendre la parole. Ce sera également une occasion pour eux d'apprendre les uns des autres tout en leur permettant d'améliorer leurs relations interpersonnelles. Ensemble le groupe pourra envisager des mesures de régulation.

Je n'ai jamais été contente de mon travail d'inspection. Je voulais le rendre plus efficace et j'ai pu, grâce à ce concept théorique, analyser les causes de ce mécontentement et à tracer les pistes d'actions d'amélioration. J'en éprouve un peu de

soulagement pour avoir trouvé des éléments de réponse aux questions que je me suis posées. J'espère recevoir des idées de la part des professeurs, docteurs pour que le travail d'inspection de chez nous soit plus efficace.

BIBLIOGRAPHIE

- **NOUROUDINE, A.** (2004). L'expérience: creuset de rencontres et de transformations, *éducation permanente*, n°160/2004-3, pp. 21-33
- **ALTET, M.** (2004). L'analyse de pratiques en formation initiale des enseignants: développer une pratique réflexive sur et pour l'action, *éducation permanente*, n°160/2004-3
- **DAVIDSON, N.** (1998). *La créativité et l'apprentissage coopératif. L'apprentissage coopératif et en collaboration*
- **DICTIONNAIRE UNIVERSEL FRANCOPHONE**, Hachette 1997
- **DURAND. J.** (2002). Analyser ses pratiques pour mieux se former. *Analyse des pratiques professionnelles et entrée dans le métier*. « Les actes de la DESCO ». Scéren-CRDP Académie de Versailles.
- **NADOT. S.** (2003). L'analyse de pratiques dans le discours de la formation. *Analyse de pratiques et professionnalité des enseignants*. Direction de l'enseignement scolaire. Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, pp 6-9.
- **PERRENOUD. P.** (2004) Adosser la pratique réflexive aux sciences sociales, condition de la professionnalisation, *éducation permanente*, n°160/2004-3, pp. 35-60

SITOGRAFIE

- www.psycap.com
- [www.psconsultants.fr/page Libre00010049.html](http://www.psconsultants.fr/page_Libre00010049.html)
- <http://probo.free.fr>
- www.edusol.education.fr

